

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : École publique Estienne ESAIG

Le chef d'établissement, Mme. Dupont Mariette

certifie que l'élève POZZAN Jeanne

- était inscrit(e) dans l'établissement Estienne ESAIG pour l'année scolaire 2022/2023 en (1) : DNMAD2 Création Reliure
- passe en année supérieure de (1) : DNMAD3 Création Reliure pour l'année scolaire 2023/2024 dans l'établissement : Estienne ESAIG

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 28/06/23



Attestation à rajouter sur la plateforme candidatures.fondationvallet.org par l'étudiant avant le 8 septembre 2023.